



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU LOIRET

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 13 OCTOBRE 2012 A TIGY

Le 13 octobre 2012, les sociétés et les membres du Comité Départemental de Tir du Loiret se sont réunis dans le stand de tir de Tigy. L'ordre du jour était le suivant :

- Appel des sociétés et des membres du Comité
- Approbation de l'A.G.O. du 17 septembre 2011
- Rapport moral du président
- Rapport d'activité
- Bilan sportif de la saison 2011-2012
- Rapport financier du trésorier
- Rapport des vérificateurs aux comptes, approbation
- Quitus au trésorier de sa gestion
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2012-2013
- Election du nouveau comité directeur
- Remise des récompenses
- Désignation du lieu de l'assemblée générale 2013
- Organisation de la saison sportive 2012-2013
- Questions diverses

INTERVENTION DU PRESIDENT, HENRI AUVRAY

Mesdames, Messieurs, avant que nous commençons cette réunion, je voudrais remercier la ville de Tigy et le Président de " la Fraternelle " de nous recevoir et permettre le bon déroulement de cette soirée. Je remercie également :

Monsieur le conseiller général , Gérard Malbo,

l'ensemble du corps arbitral pour le travail accompli pendant la saison 2011-2012 en vous rappelant que les arbitres sont près de vous pour vous aider et vous conseiller dans vos disciplines,

les membres du bureau pour l'organisation de nos rencontres.

Merci à vous toutes et tous pour votre présence ce soir, cela prouve que vous vous intéressez à votre sport et par le fait à notre démarche sportive.

Je vous demande d'avoir une pensée pour Rémy Harang, ancien conseiller technique, qui nous a quitté. Nous avons tous apprécié ses précieux conseils et le travail qu'il a accompli pour que le tir sportif progresse dans notre région.

APPEL DES SOCIETES ET MEMBRES DU COMITE :

Sociétés présentes ou représentées :

- La Magdunoise, U.S. Mareau, Avenir Lailly en Val, Club Tir Réserve Orléans, , Société de Tir de Saint Denis en Val, Gendarmerie d'Orléans, U.S.M. Saran, Cercle Jules Ferry, Cercle Pasteur, Entente Chapelloise, Fraternelle Tigy, SMOC, J3 Sport Amilly, U.S.O. Tir, La Ferté Tir, La Berrichonne.

Sociétés absentes:

- Impact 123, , Sport Elec Dampierre, Société Tir Cepoy, Arquebusiers Pithiviers, , Tir Club Mézières. C.T. Les Relais.

Appel des Membres du Bureau :

-Présents : Gérard Brinas, Roland Barbier, Liliane Courtois, Sandrine Gallier, , Alain Destrez, Henry Auvray, Gilles Blain, Sylvain Edine, Jack Rayez, Guy Brossier, Marie-Ange Villepelé, Philippe Jury, Jean-Louis Mergault, Gilles Dumery

Absents ou excusés : Thierry Foulon, Philippe Chaquin

APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17/09/2011 à Mareau aux Prés.

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 17 septembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Quatre années viennent de s'écouler sans problèmes particuliers. Pour un rapport moral, mettre les dirigeants à l'honneur est une excellente occasion. Il est vrai que chaque fois que l'on va dans un club pour un critérium ou un championnat, tout se déroule très bien. Nous avons l'impression que tout est en place et cela sans problèmes...qu'une personne ait oublié ses plombs, voire quelque fois son arme, on trouve sur place, auprès d'un président attentif, une solution qui permettra de faire le match. Tout cela n'est pas gratuit !!!

Combien de personnes se sont impliquées pour que ces conditions existent ! Que de temps donné à la passion du sport !!! Que de personnes ont porté au fil des années les couleurs des clubs et leur transformation. L'amour du sport et le don de soi ont permis de transmettre au fil des années la reconnaissance d'une ville, d'un fanion et aussi de valeurs : valeur des personnes – valeur des lois sportives....donc, à tous les dirigeants, à tous les arbitres et à tous les initiateurs, je voudrais dire merci :

Merci pour vos connaissances que vous dispensez.

Merci pour les heures que vous passez à servir notre sport.

Merci pour les valeurs que vous inculquez.

Cette somme de travail, de patience, permet de trouver sur les pas de tir des sportifs performants et respectueux de nos règlements. La manière dont ces sportifs nous représentent est la meilleure des récompenses qu'ils puissent apporter à vous, les responsables.

Alors, dans un monde où l'on constate un égoïsme croissant, à vous Mesdames et Messieurs les responsables, arbitres, initiateurs, recevez toute ma gratitude.

RAPPORT D'ACTIVITE ET BILAN SPORTIF

Le CDTL compte actuellement 1 558 licenciés contre 1 540 en 2011. C'est une progression de plus de 1%.

Répartition des licenciés : 192 école de tir, 108 cadets et juniors, 1258 adultes.

Le nombre d'engagements individuels (2139) et par équipes (214) aux différentes compétitions est en hausse. Il faut cependant noté une diminution au niveau des écoles de tir. (voir le détail par discipline dans les annexes jointes).

RAPPORT FINANCIER(voir compte rendu joint)

Sandrine Gallier présente la situation comptable de la saison 2011-2012, situation remise aux clubs à l'entrée en séance.

- 1- - **DEPENSES de l'exercice : 24976,90 euros**
- 2- - **RECETTES de l'exercice : 26616,48 euros**

Le résultat de l'**exercice 2011-2012**, dégage donc un excédent de **1690,36 euros**, (y compris les produits financiers du compte de réserve), avec une maîtrise globale des dépenses et une augmentation des recettes, notamment par la participation aux machts.

A cela s'ajoute le solde en banque au **31/08/2011, pour la somme de 13251,51 euros** et **4123,26 euros du compte de réserve**, ainsi, les disponibilités du Comité Départemental de Tir du Loiret s'élèvent à ce jour à **19065,13 euros**.

Le budget prévisionnel 2012-2013 qui vous est proposé, tient compte des remarques effectuées précédemment (y compris l'augmentation du tarif des licences jeunes et adultes depuis de la saison 2012-2013), ainsi que de la situation financière au 31 aout 2012.

Pour rappel :

+ Tarification des matchs inchangée pour la saison 2012-2013 :

- Saison 10 mètres :
 - Critériums et coupes : 4,00 euros,
 - Championnats : 5,00 euros
 - Equipe : 2,50 euros
- Ecoles de Tir :
 - Critériums : 2,50 euros,
 - Championnats : 2,50 euros,
 - Equipe : 2,50 euros.
- Saison 25-50 mètres :
 - Critériums : 5,00 euros
 - Championnat : 5,00 euros.
 - Equipe : 3,00 euros

+ **Tarif des cotisations pour la saison 2013-2014** : inchangé

- **Cotisation Société** : **16,00 euros**, inchangé

- **Licences Adultes** (dames et seniors) : **4,50 euros**,

- **Licences Jeunes** (poussin, benjamin, minime, cadet et junior) : **2,50 euros**,

+ **Proposition d'augmentation du remboursement des frais de déplacement** :

- **0,23 euro/kilomètre**, au lieu de 0,20 euro,

- Soit une estimation d'augmentation de budget (pour 12000 kilomètres) d'environ 400 euros, soit + 15 %.

→ **Vote de l'assemblée sur cette proposition** :

- contre : 0

- abstention : 0

→ Approbation à l'unanimité,

→ A compter de la saison 2012-2013, la base de remboursement du kilomètre est donc fixée à **0,23 euro**.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Messieurs Bruno Boisson et Albert Guiliano ont examiné l'ensemble des documents comptables et ont certifié la sincérité et la bonne tenue de la comptabilité du Comité et proposent de donner quitus de sa gestion au trésorier.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU FINANCIER

L'assemblée approuve le compte-rendu des vérificateurs aux comptes et donne quitus de sa gestion au trésorier.

NOMINATIONS DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR LA SAISON 2012-2013.

Messieurs Albert Guiliano de La Chapelle St Mesmin et Bruno Boisson de Saint Denis en Val assureront le contrôle des comptes pour la saison 2012-2013. Leurs candidatures sont acceptées à l'unanimité.

DESIGNATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013 :

Le CJF propose d'accueillir cette manifestation en 2013, la date sera déterminée plus tard.

QUESTIONS DIVERSES

- Intervention de Frédéric Murat :

Il fait un point sur les nouveaux temps de tir connus qui seront applicables après le championnat de France 10m:

- EDT temps essai 10mn

temps match 40mn pour Poussins et Benjamins, 50mn pour les Minimes.

3X10 : 10mn couché, 20mn debout, 15mn à genou, avec 15mn entre chaque position.

CDFC EDT : 30mn par catégorie+15mn pour un changement.

Il précise que pour la discipline TAR, la participation à l'échelon départemental est obligatoire pour tirer à l'échelon régional.

Pour l'arbalète 18m, les épreuves départementales et régionales devront être tirées à 10m sur cible réduite. Les épreuves nationales seront à 18m à Châteauroux.

A partir de cette saison, tous les engagements aux championnats de France seront à faire par internet à travers l'application ITAC, sauf le TSV, le plateau et le Bench Rest.

- Intervention de Gilles Dumery :

Il est important d'effectuer correctement toutes les mises à jour dans ITAC, y compris les paramétrages à l'issue des assemblées générales des clubs.

Le nouveau site de la Ligue sera ouvert le 1er décembre.

- Alain Destrez, administrateur du nouveau site du CDTL:

annonce l'ouverture de celui-ci pour le 14 octobre. Il sera chargé de sa mise à jour et d'alimenter les différentes rubriques avec l'aide de Gilles Blain et de Jean-Louis Mergault qui ont bénéficiés d'une formation par Patrick Lhomme.

Adresse du site : <http://fftir-cd45.fr>

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

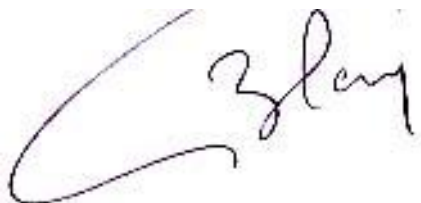
AUVRAY Henri, BARBIER Roland, BLAIN Gilles, BRINAS Gérard, BROSSIER Guy, CHAQUIN Philippe, COURTOIS Liliane, DESTREZ Alain, EDINE Sylvain, GALLIER Sandrine, MERGAULT Jean-Louis, RAYEZ Jack, VILLEPELE Marie-Ange ont été réélus.

AUBRY Michel, nouveau candidat est élu.

Henri AUVRAY a été élu, à l'unanimité des votants, président du CDTL.

Le secrétaire

Gilles Blain



Le président

Henri AUVRAY